Opération de Développement Rural de Fauvillers
Compte rendu de la réunion de la CLDR, le 24/09/2026

Réf. : FAUVILLERS\06- CLDR\Réunions\2026\20260924 CLDR BP Fauvillers d'antan\Fauvillers 20260924 PV CLDR BP Fauvillers d'Antan.docx

Participants

CLDR : 16 participants et 4 excusés (voir liste en annexe)
FRW : Mme Sophie Orban et Mme Clémentine Descamps, agents de développement

Ordre du jour

- Approbation du compte rendu de la dernière réunion
- Budget participatif :
  - › Présentation des dossiers introduits
  - › Sélection par la CLDR
- Action Patrimoine : Fauvillers d'antan
  - › État d'avancement des entrevues et de la récolte d'informations
  - › Les suites
- Divers

***

Mme Sylvie Toussaint, échevine en charge du développement rural, accueille les participants et les remercie de leur présence. Elle présente l'ordre du jour de la réunion.

Approbation de compte rendu

La CLDR approuve le compte rendu de la réunion de CLDR du 18/05/2026 sans remarque.

Budget participatif

Rappel des modalités du budget participatif

Le budget participatif est une décision du Conseil communal d'affecter une partie du budget communal à des projets émanant de la population (comités de quartier, associations de fait ou associations citoyennes dotées de la personnalité juridique). Il prend généralement la forme d'un appel à projets.

Les objectifs poursuivis visent le renforcement de la participation citoyenne et l'amélioration du cadre de vie de la commune dans l'intérêt général et de manière durable. Le but est également de mettre en œuvre des actions contributives aux objectifs définis dans le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) de la Commune.

Le Conseil communal a décidé de suivre l'avis de la CLDR et a approuvé l'idée de lancer un second budget participatif sur le modèle wallon, et de demander le subside maximal de 5.000€ (ce qui donnera un budget global de 10.000€).

Le règlement – rappel de quelques règles

- Ce budget participatif nécessite une mobilisation citoyenne ; il s'adresse tout particulièrement aux ASBL ou aux collectifs d'au moins 5 citoyens domiciliés à des adresses différentes sur la commune.
- Les projets déposés ne peuvent pas dépasser 40% du budget total, soit 4.000€ ; ils doivent correspondre aux objectifs du PCDR.
- Le Comité de sélection se compose des membres de la CLDR ; des membres de l'administration peuvent au besoin y être associés.
  → Étant associées à l'introduction d'un des dossiers, Mme Sandy Fluzin (habitante de Menufontaine) et Mme Sylvie Toussaint (administratrice de l'association villageoise de Strainchamps) ne participent pas à l'analyse des dossiers, ni aux débats du comité de sélection.
- L'analyse de recevabilité se base sur la grille d'évaluation établie par la Région wallonne.
- Si le budget global est dépassé par les projets jugés recevables, on passe aux votes citoyens sur la plateforme de participation. Ces votes compteront pour 50% de la cote finale et la sélection par la CLDR pour les 50 autres pourcents.
  → Dans le cadre de cette édition, le montant total des projets déposés étant inférieur à 10.000 euros, le comité de sélection procédera à une sélection directe des projets jugés recevables (sur base de la grille d'évaluation).

Le but est de favoriser la participation citoyenne, en mobilisant les habitants volontaires dans des petits projets visant l'amélioration de leur cadre de vie et de la qualité de vie des habitants, la cohésion sociale, l'intergénérationnel et le mieux-vivre ensemble au sein d'une rue, d'un quartier ou d'un village.

Un petit projet citoyen mobilisateur

- Il s'agit d'un projet qui favorise une dynamique collective et vise l'intérêt général.
  → Un projet relève de l'intérêt général lorsqu'il touche un nombre de personnes au-delà du cercle restreint de l'association/groupe de citoyens qui mène le projet et qu'il vise à améliorer la qualité de vie dans la commune, quel que soit le domaine dans lequel il s'inscrit. » - ce qui n'est pas d'intérêt privé.
- Il est réalisable facilement et à court terme.
- Il est durable dans le temps, au sens écologique ou temporel.
- L'objectif n'est pas d'équiper les associations. Les dépenses éligibles sont des investissements touchant le cadre de vie ou des dépenses matérielles pour la concrétisation d'un événement à portée communale.

Comité de sélection

La méthodologie

1. Les agents de développement présentent successivement les deux projets introduits ; ils sont classés par ordre alphabétique des villages.
2. Chaque membre dispose de la grille d'évaluation (voir ci-après) pour noter ses remarques et faire sa première analyse. Cette grille comporte 11 questions ; pour être recevable, le projet doit obtenir 11 oui.
3. Ensuite, des échanges permettent d'émettre des propositions d'amélioration ou d'adaptation aux projets afin de valider leur éligibilité et leur sélection dans le cadre du budget participatif 2026.

Présentation et analyse des projets - recevabilité

Les présentations détaillées des deux projets se trouvent en annexe de ce compte rendu.
Ci-dessous sont repris les éléments de débat et la décision quant à la recevabilité.

Projet n°1 : Création d'un terrain de pétanque à Menufontaine

Projet déposé par l'association de fait de 5 citoyens de Menufontaine et Burnon

1.	Le dossier a-t-il été déposé dans les délais ? *Le dossier a été déposé à la Commune en date du 14/09/2026.*	OUI	~~NON~~
2.	Le porteur de projet est-il valable comme visé à l'article 3 du règlement ?	OUI	~~NON~~
3.	~~Le porteur de projet est une personne morale ; le PV prenant acte de la volonté de se porter candidat et désignant la personne de référence de l'instance décisionnelle est-il annexé au formulaire de candidature ?~~ Le porteur de projet est une association de fait ou un comité de citoyen ; le formulaire a-t-il été signé par au moins 5 citoyens domiciliés à des adresses différentes mais toutes au sein de la commune de FAUVILLERS et le représentant identifié ?	OUI	~~NON~~
4.	Le projet respecte-t-il la localisation telle que prévue à l'article 4 du règlement ?	OUI	~~NON~~
5.	Le projet est-il d'intérêt général ?	OUI	~~NON~~
6.	Le projet présente-t-il un caractère durable ?	OUI	~~NON~~
7.	Le projet précise-t-il le choix du type de projet selon l'article 10 du règlement ? *Oui. Le projet sera réalisé par la Commune.*	OUI	~~NON~~
8.	Le budget du projet ne dépasse-t-il pas 40 % du budget total investi annuellement par la Commune ?	OUI	~~NON~~
9.	Le budget présente-t-il un caractère réaliste et suffisamment précis par rapport à la description des investissements ou des dépenses matérielles ? *Le projet déposé comprend une offre de prix, légèrement supérieure au budget demandé. Celui-ci a été réduit compte tenu du fait de la réalisation des aménagements souhaités par la Commune.*	OUI	~~NON~~
10.	Le budget ne propose-t-il pas des dépenses de fonctionnement ?	OUI	~~NON~~
11.	Le projet répond-il à au moins un des objectifs du PCDR repris ci-dessous ? ☑ *Objectif 2 : S'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants* ☑ *Objectif 3 : Préserver et améliorer le cadre de vie en tenant compte de l'identité rurale*	OUI	~~NON~~

Le comité de sélection confirme l'éligibilité du dossier et sa sélection dans le cadre du budget participatif 2026 moyennant la prise en compte de ces remarques :

→ Si le budget le permet, la CLDR conseille l'ajout d'un banc et d'un système d'éclairage.

→ Une réflexion sera partagée avec la Commune sur l'emplacement exact des aménagements en fonction des projets en cours (demande de convention pour la création de petits espaces de convivialité dans les villages en attente en DR). Une analyse devra être réalisée pour déterminer l'implantation du terrain de pétanque afin qu'il ne soit pas dans le passage pour les aménagements futurs.

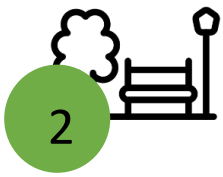

Projet n°2 : La Place des générations à Strainchamps
Projet déposé par l'association villageoise de Strainchamps

1.	Le dossier a-t-il été déposé dans les délais ? *Le dossier a été reçu par mail en date du 15/09/2026.*	OUI	~~NON~~
2.	Le porteur de projet est-il valable comme visé à l'article 3 du règlement ?	OUI	~~NON~~
3.	Le porteur de projet est une personne morale ; le PV prenant acte de la volonté de se porter candidat et désignant la personne de référence de l'instance décisionnelle est-il annexé au formulaire de candidature ? ~~Le porteur de projet est une association de fait ou un comité de citoyen ; le formulaire a-t-il été signé par au moins 5 citoyens domiciliés à des adresses différentes mais toutes au sein de la commune de FAUVILLERS et le représentant identifié ?~~	OUI	~~NON~~
4.	Le projet respecte-t-il la localisation telle que prévue à l'article 4 du règlement ?	OUI	~~NON~~
5.	Le projet est-il d'intérêt général ?	OUI	~~NON~~
6.	Le projet présente-t-il un caractère durable ?	OUI	~~NON~~
7.	Le projet précise-t-il le choix du type de projet selon l'article 10 du règlement ? *Oui. Le projet sera réalisé par l'ASBL.*	OUI	~~NON~~
8.	Le budget du projet ne dépasse-t-il pas 40 % du budget total investi annuellement par la Commune ?	OUI	~~NON~~
9.	Le budget présente-t-il un caractère réaliste et suffisamment précis par rapport à la description des investissements ou des dépenses matérielles ? *Le coût des aménagements semble sous-estimé. La CLDR conseille à l'association de supprimer ou hiérarchiser certains postes.*	OUI	~~NON~~
10.	Le budget ne propose-t-il pas des dépenses de fonctionnement ?	OUI	~~NON~~
12.	Le projet répond-il à au moins un des objectifs du PCDR repris ci-dessous ? ☑ *Objectif 2 : S'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants* ☑ *Objectif 3 : Préserver et améliorer le cadre de vie en tenant compte de l'identité rurale* ☑ *Objectif 4 : Prendre des mesures ambitieuses pour la protection, la valorisation et la gestion de l'environnement* ☑ *Objectif 5 : Organiser la mobilité pour tous aux niveaux local et supracommunal*	OUI	~~NON~~

Le comité de sélection confirme l'éligibilité du dossier et sa sélection dans le cadre du budget participatif 2026 moyennant la prise en compte de ces remarques :

→ Le coût des aménagements semble sous-estimé. La CLDR conseille à l'association d'orienter son projet dans un premier temps sur les options d'aménagement les plus impactantes et sobres (piste de pétanque, poteaux de sécurité, un seul banc …) avant d'envisager l'achat de poubelles de tri ou le placement de plusieurs bancs.

→ Une réflexion sera partagée avec la Commune sur l'emplacement exact des aménagements en fonction des projets en cours (demande de convention pour la création de petits espaces de convivialité dans les villages en attente en DR). Une analyse devra être réalisée pour déterminer l'implantation des aménagements en cohérence avec le projet d'aménagement global du site.

Lauréats – édition 2026

Pour conclure, le comité de sélection soulève la continuité avec les projets en cours de développement dans le cadre du PCDR. Il encourage la Commune de Fauvillers et les deux porteurs de projet à entreprendre une réflexion conjointe sur l'emplacement des futurs aménagements afin que ceux-ci s'inscrivent en cohérence avec les futurs projets développés sur les sites concernés. De même, vu que ces projets sont fort semblables, elle suggère de vérifier si certains postes des deux projets ne pourraient pas être groupés pour obtenir de meilleurs prix.

La liste des lauréats de cette édition 2026 est arrêtée en séance :

Projet n°1 : Création d'un terrain de pétanque à Menufontaine	déposé par l'association de fait de citoyens de Menufontaine & Burnon	pour un montant total de 4.000 € (TVAC)
Projet n°2 : : La Place des générations à Strainchamps	déposé par l'association villageoise de Strainchamps	pour un montant total de 4.000 € (TVAC)

Conformément au règlement :
→ Cette liste sera transmise au Collège Communal.
→ Le Collège communal informera les différents candidats du résultat, et en fera la publicité sur ses réseaux de communication.

Action patrimoine : Fauvillers d'Antan

En lien avec la FP « L2-IM-07 Information et sensibilisation au patrimoine local »

État d'avancement de la collecte de données

Recueil des témoignages

› Un **groupe Whatsapp** a été créé pour les échanges **entre référents** (matériel, planning, …). Un listing avec les numéros des membres référents est partagé à nouveau en séance.
› Chaque binôme de référents s'organisera quant au choix des témoins et à la prise de **contact**. Il n'est pas nécessaire d'interviewer de nombreuses personnes par village, on peut commencer par deux ou trois témoins-clés.
› **Checklist** | Avant chaque entretien, ne pas oublier :
  - Le guide d'entretien
  - La fiche du village concerné
  - Faire une photo de chaque témoin interviewé
  - Batterie (enregistreur ou smartphone) chargée
  - Espace de stockage suffisant
  - Transférer le fichier sur le « One drive » rapidement, en le renommant avec les nom, prénom et village du témoin.
› **Les jeunes du Conseil Communal des Jeunes** rejoindront certains binômes pour donner une dimension intergénérationnelle à l'action (Bodange, Wisembach, Fauvillers, Warnach, Sainlez). Ils peuvent s'inscrire dans cette action, même si en cours de route ils ne font plus partie du CCJ, l'idée étant de favoriser un projet intergénérationnel.
› *À noter que pour le moment, il **manque des référents** pour 3 villages* (Fauvillers, Hotte, Burnon). Aucun membre de CLDR habitant ces villages n'est disponible pour mener les interviews ; en fonction du temps disponible, des référents pourraient éventuellement contacter des témoins dans ces villages.
› Pour mener à bien ces rencontres **plusieurs outils** sont disponibles :
  - La *Malle « Ardenne Collector »* est à disposition des binômes si nécessaire.
  - Un *second enregistreur*, issu du projet « Mémoire du Tram », est également disponible.
  - Si des référents le peuvent, il est conseillé aussi de *filmer* certains témoins, avec leur autorisation.

Etat d'avancement
- L'interview de M. Michel Schmidt de Wisembach est réalisée.
- La prochaine sera organisée avec M. Antoine Mertens.
- M. Gabriel Brevers de Strainchamps a été enregistré en vidéo pendant une heure.
- Pour Honville, les entrevues avec Francine et Michel Hainaux, Victor Lambin (?) seront bientôt programmées. Il conviendrait peut-être d'ajouter M. André Conrard, époux de Mme Francine Wenkin originaire de Burnon.
- M. Francis Léonard est originaire de Hollange.
- M. René Georges est originaire de Honville.
- Mme Sandy Fluzin recueillera le témoignage de sa grand-mère, Marie-Thérèse Denis, originaire de Hotte.
- Pour Tintange, M. Robert Thomas sera interviewé.
- Personnes décédées : Mme Suzanne Lalande, Honville ; Mme Aline Rollus, Sainlez.

Centralisation et référencement des documents – pour scannage et archivage

› Pour les archives, livres ou récoltes de photos non numériques, un **étudiant** sera engagé pendant la seconde semaine des congés d'automne afin de centraliser les documents et les numériser. → Idéalement, les documents à scanner devraient être **récoltés et transmis à la Commune pour le 23 octobre 2026.**
› Pour les personnes qui ne souhaiteraient pas laisser leurs ressources à disposition, un rendez-vous pourra être pris directement en commune pour le scannage des documents.
› Un système de référencement commun sera mis en place.
› Une visite au musée d'Arlon pourrait s'avérer utile. De même, le Musée de la Grande Ardenne est disposé à collaborer sur ce projet en mettant à disposition ses collections.
› Par la suite, la FRW utilisera différents outils pour la retranscription des enregistrements sonores (en ligne via l'IA Turbo scribe, via Lexy, par écrit dans le carnet Ardenne, …).

Etat d'avancement
- Des documents ont été transmis à l'étudiant de référence de cet été et scannés.
- M. José Thilmany a enregistré sur le Drive les photos du puits de Sainlez Bas.
- M. Robert Thomas dispose de quelques photos également.

Echanges de matériel et contenu

Un dossier a été créé sur « **One drive** » afin d'organiser la récolte des témoignages :
› Un dossier par village a été créé afin que les référents puissent y déposer leurs fichiers numériques (enregistrements, photos, notes, vidéos, dessins, …)
  - Les archives photographiques déjà récoltées dans le cadre de la première édition et les fiches par village mises à jour y sont disponibles.
› Un dossier « document de travail » comprend notamment :
  - Un calendrier partagé des rencontres à compléter.
  - Le guide d'entretien pour mener les interviews.

! Seuls les membres de la CLDR et du CCJ impliqués dans le projet y ont accès.
Les membres éprouvant des difficultés à se connecter ou à utiliser le One Drive peuvent transmettre les éléments collectés à la FRW ou la Commune via clé usb.

Organisation pratique

Afin d'amorcer l'organisation pratique de l'évènement, plusieurs points sont discutés en séance. La FRW présente les différentes composantes du programme du week-end déjà envisagées lors des précédentes réunions. Celles-ci sont reprises sur différents post-it géants par date afin de pré-construire le programme du week-end du 12-13-14 novembre 2027.

Programme de l'évènement

<table>
<tr><th colspan="3">Fauvillers d'Antan 2027
Thème : les villages</th></tr>
<tr><th>Vendredi 12/11/2027</th><th>Samedi 13/11/2027</th><th>Dimanche 14/11/2027</th></tr>
<tr><td>Journée
Activités avec les écoles
→ Visite de l'exposition en avant-première
→ Création d'un projet avec les écoles (par exemple : Reconstitution d'une classe d'antan, animation en classe, concours, …) : proposer une animation clé en main aux enseignants, bien à l'avance
→ Concours ou Jeu (puzzle, retrouver un objet ou une photo / avant-après, …)
→ Visite au Musée rural Thillenvogtei à Rindschleiden (commune de Wahl) – possibilité de subside dans le cadre d'un projet Interreg</td><td colspan="2">Journée
Exposition
→ Création de 13 panneaux (1/village) : photos + texte en lien avec les spécificités du village + un QR code renvoyant à des extraits sonores/vidéos des interviews (avec photo du témoin)
→ Cartes anciennes (via le Géoportail) pour situer les lieux avec un système d'aimants à déplacer ou de scratch
→ Associer des objets aux panneaux en lien avec le village (maquette de Josy Spôte des arrêts du tram à Hollange et Burnon, outils, téléphone – venant du musée du téléphone à Petitvoir, vêtements, outils de Sainlez, …)
→ Prévoir un dictaphone pour la visite de l'exposition, pour recueillir les remarques et faits marquants dans les villages.

Animations
→ Espace diffusion avec montages vidéo des témoignages (cf. Mme Agnès Hubart pour le montage)
→ Réédition d'anciennes cartes postales
→ Concours : photos avant-après / localiser les endroits sur une carte / deviner à quoi sert un objet, …
→ Photobooth avec vêtements / décor / objets anciens
→ Jeux en bois d'époque / Kermesse à l'ancienne (jeu de quilles extérieur sur une planche)</td></tr>
<tr><td>Soir
Exposition
→ Vernissage</td><td>Soir
Conférence
→ Ciné-témoignage : Utiliser les interviews (anecdotes, vie du village, …) et croiser les témoignages sur un même élément.
→ Inviter des témoins du passé et des historiens locaux – cercle d'histoire
→ Techniques : Animation des images par l'intelligence artificielle / Fondus de photos avant/maintenant</td><td></td></tr>
</table>

Et la suite …

Retroplanning

	Taches
Octobre 2026	☐ Fin des interviews / récolte de documents pour le 23 octobre ☐ Scan des documents (dernière semaine d'octobre) par un étudiant
Novembre 2026	☐ Transcription des interviews par la FRW ☐ Réunion de CLDR le **23/11/2026 à 20h00 à la Ferme Simon** › Première sélection des illustrations en lien avec les interviews (en considérant toutes les données disponibles › *1 ordinateur / groupe*
Décembre 2026	☐ Contacts avec les historiens pour la construction de l'exposition et de la conférence
Janvier à mars 2027	Construction des panneaux ☐ Choix final des illustrations ☐ Sélection des passages audios ☐ Rédaction des textes Préparation de la conférence
Avril à juin 2027	☐ Contact avec les écoles ☐ Mise en page des panneaux / bornes ☐ Organisation des actions / activités annexes
Août à septembre 2027	☐ Lancement de la communication (dates dans le bulletin communal, sites locaux, …)
Octobre 2027	☐ Communication intensive (affiches, flyers, conférence de presse, réseaux sociaux …) ☐ Impressions / installation des bornes
Novembre 2027	Evènement ☐ Vernissage – accès par les écoles ☐ Exposition ☐ Conférence ☐ Animations
Décembre 2027	☐ Communication après évènement ☐ Archivage ☐ Valorisation (installation de panneaux, …)

Prochaine réunion de CLDR sur Fauvillers d'antan - le 23 novembre à 20h, à la ferme Simon

À l'ordre du jour : travail en sous-groupes sur le volet exposition
> Prévoir un ordinateur par groupe de référents afin de :

- Trier les photos / cartes postales / illustrations à garder par panneaux parmi toutes les ressources récoltées
- Identifier les extraits d'interview à valoriser pour les panneaux / conférence

En fonction de la matière récoltée, des historiens locaux pourront être invités aux prochaines réunions afin de construire l'exposition : Gabriel Brevers, Antoine Mertens, le Cercle d'histoire, Jean-Pol Dabe, …

Tâches de la CLDR pour la prochaine réunion

1) Identifier les référents manquants ou trouver des solutions alternatives pour couvrir l'ensemble des villages.
2) Prise de contact avec les témoins des différents village et réalisation des interviews pour le 23 octobre 2026 > à enregistrer sur le One drive
3) Récolte de documents (photos, cartes postales, livres éventuels, …) à scanner > les transférer à l'étudiant la dernière semaine d'octobre 2026.

Divers

Il n'y a pas de divers.

Mme Sylvie Toussaint, échevine en charge du développement rural, clôture la réunion et remercie les participants de leur implication dans les activités de la CLDR.

Sophie Orban & Clémentine Descamps,
Agents de développement

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Semois-Ardenne
Rue de France, 19A – 6730 TINTIGNY **I** +32 (0)63 44 02 02
semois@frw.be **I** www.frw.be **I** www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne

Participants à la réunion de CLDR du 24/09/2026

Présents

Titre	Nom	Prénom	Village	Conseil communal
M.	Bastin	Fabrice	Burnon	
M.	Chetter	Geoffrey	Honville	x
Mme	Fluzin	Sandy	Menufontaine	x
Mme	Gangler	Chantal	Tintange	
M.	Grandjenet	Erwin	Warnach	x
M.	Holtz	Jean-Marie	Tintange	
Mme	Hubart	Agnès	Warnach	
Mme	Jacquet	Marie-Laure	Wisembach	x
M.	Jumpertz	Jean-Michel	Fauvillers	
Mme	Mariscal	Geneviève	Bodange	
Mme	Peiffer	Valérie	Sainlez	
M.	Schockmel	Julien	Hollange	x
M.	Thilmany	José	Livarchamps	
M.	Thomas	Robert	Tintange	
Mme	Toussaint	Sylvie	Strainchamps	x
M.	Verbauwhede	Philippe	Bodange	

Excusés

Titre	Nom	Prénom	Village	Conseil communal
M.	Cattry	Jean-Marc	Fauvillers	
Mme	Colson	Agnès	Fauvillers	
M.	De Clercq	Emmanuel	Burnon	
Mme	Manche	Laurence	Hotte	

Les projets du budget participatif 2026

Budget participatif

1

Terrain de pétanque
Menufontaine

PCDR FAUVILLERS

Budget participatif

Terrain de pétanque
Menufontaine 1

- Association de fait regroupant 5 citoyens (Fauvillers)
- Création d'un terrain de pétanque pour favoriser la convivialité – en lien avec les activités du comité Menufontaine - Hotte - Burnon
- Localisation
  - Menufontaine, sur le terrain communal derrière la salle
- Objectifs du PCDR :
  Obj. 2 - S'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants
  Obj. 3 - Préserver et améliorer le cadre de vie en tenant compte de l'identité rurale
- Impact/intérêt général
  - Rassemblement | convivialité entre villageois
  - Halte pour les promeneurs / touristes
  - Activités lors de la kermesse et des activités annuelles

PCDR FAUVILLERS

Budget participatif

Terrain de pétanque
Menufontaine 1

- Coût estimé
  - Terrassement | nivellement 1.300€
  - Bordures et évacuation déblais 24*50€ = 1.200€
  - Fourniture et pose empierrement : 50*30€ = 1.500€
  TVAC = 4.000€

Travaux **par la commune**

- Durable
  - Entretien du terrain et de ses alentours
  - Utilisation pendant plusieurs années
- Remarques
  - Estimation = réduite par rapport au devis reçu afin de rentrer dans le budget
  - S'inscrit dans la continuité du projet de création de petits espaces de convivialité dans les villages

PCDR FAUVILLERS

Budget participatif

2

Place des générations
Strainchamps

PCDR FAUVILLERS

Budget participatif

Place des générations
Strainchamps 2

- Association villageoise de Strainchamps
- Aménagement d'un espace de convivialité intergénérationnel
  - Mieux structurer l'espace existant (végétation, équipements, …)
  - Compléter les aménagement existants (poubelle, table de pique-nique, …) avec des bancs, un terrain de pétanque, des poubelles de tri, râtelier pour 5 vélos
  - Sécuriser les abords (poteaux en bois reliés par une corde, …)
- Localisation
  - Espace vert, rue de la Quémagne à Strainchamps
- Objectifs du PCDR :
  Obj. 2 - S'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants
  Obj. 3 - Préserver et améliorer le cadre de vie en tenant compte de l'identité rurale
  Obj. 4 - Prendre des mesures ambitieuses pour la protection, la valorisation et la gestion de l'environnement
  Obj. 5 - Organiser la mobilité pour tous aux niveaux local et supracommunal

PCDR FAUVILLERS

Budget participatif

Place des générations
Strainchamps 2

- Impact/intérêt général
  - Favoriser les échanges, la convivialité et le lien social | les rencontres entre générations
  - Développer les activités de détente et de loisirs en plein air
  - Améliorer la lisibilité et la sécurité des usagers
  - Renforcer la qualité d'usage et la propreté du site par des aménagements de sécurité et de propreté (poubelles)
- Coût estimé
  - Sécurisation (poteaux, cordes, …) 500€
  - Bancs en bois 3*250=750€
  - Poubelle de tri 350€
  - Râtelier à vélos 350€
  - Terrain de pétanque 850€
  - Préparation du terrain, installation 1.000€
  - Petites fournitures et imprévus 200€
  TVAC = 4.000€
- Travaux par l'ASBL

PCDR FAUVILLERS